

*Article 29 du Règlement*

Lorsqu'on examine les prises de contrôle, on s'aperçoit que dans le cas de Petro-Canada, le gouvernement a dû verser environ 1 milliard de dollars, afin de faire l'acquisition de près de 1 800 stations-service dans l'est du pays. Dans quelle mesure cela a-t-il accru nos réserves, personne ne le sait au juste.

Bon nombre de conservateurs de l'ouest du pays, surtout de la Saskatchewan et d'autres régions de l'Ouest, ont lutté contre Petro-Canada. Ils ont écrit au premier ministre (M. Mulroney) pour lui demander pourquoi la société prenait de l'expansion et faisait l'acquisition de milliers de stations-service alors que cela ne permettait en rien d'accroître les réserves canadiennes. Le premier ministre a répondu que le gouvernement n'avait rien à voir avec Petro-Canada et que cette société fonctionnait tout à fait comme une entreprise privée.

Nous avons pu voir comment les frères Reichmann ont fait l'acquisition de Gulf. Dans ce cas, l'exploitation d'une disposition fiscale subtile touchant la réévaluation de l'actif a coûté environ un milliard de dollars aux contribuables canadiens.

Le gouvernement semblait avoir comme politique de participer à des investissements massifs visant à accroître la propriété canadienne. Cependant, on a pu constater un revirement spectaculaire en juin, au moment de la nomination du nouveau ministre. Il a adopté une nouvelle politique qui s'est concrétisée ce soir. Dans sa déclaration de ce soir, le ministre a dit essentiellement qu'une transaction touchant l'industrie des hydrocarbures était une transaction comme les autres et que le gouvernement l'évaluerait par le truchement d'Investissement Canada si sa valeur était supérieure à 5 millions de dollars. Il a signalé qu'il s'agissait essentiellement d'une transaction privée et que le gouvernement ne se souciait guère de la nationalité des parties intéressées.

Voyons ce qui a changé. Les négociations sur le libre-échange amorcées il y a un an et demi par le gouvernement sont maintenant dans une phase très critique. Il est évident que le gouvernement ne voudrait rien faire pour indisposer les États-Unis. Cet après-midi, le sous-secrétaire au Commerce des États-Unis s'est dit favorable à l'acquisition par Amoco de Dome Petroleum, dont les réserves de gaz naturel ont les deuxièmes en importance au Canada et les réserves de pétrole les troisièmes en importance, selon mes renseignements. Les Américains veulent que la transaction aboutisse et ne tiennent pas à ce qu'on soulève des questions. Bien entendu, le premier ministre, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Masse) et les autres députés conservateurs ne feront pas obstacle à la transaction.

Il y a quelques années, Petro-Canada faisait l'acquisition d'un important producteur américain d'hydrocarbures sans que Gulf n'ait son mot à dire. Lors de sa création, Petro-Canada devait servir d'entreprise témoin dans l'industrie. Elle est devenue un important producteur canadien d'hydrocarbures et il se peut qu'elle participe tout autant à des transactions et à des manoeuvres que toute autre entreprise de l'industrie. Elle aurait certes pu donner une autre perspective au ministre de l'Énergie. Elle aurait pu servir de lucarne sur l'industrie, elle aurait pu jouer ce rôle. Somme toute, Dome a obtenu des allègements fiscaux s'élevant à des milliards. Néanmoins, on a interdit à Petro-Canada d'y participer même si le ministre reçoit chaque jour depuis octobre ou novembre dernier des

nouvelles au sujet des initiatives prises par les divers candidats à la prise en charge de Dome.

• (2320)

J'ai écouté avec intérêt hier soir le secrétaire parlementaire qui représente la circonscription où fonctionne Syncrude. Il était très généreux en décembre dernier lorsqu'il a entièrement assumé la décision du caucus tory alors que le ministre de l'Énergie a refusé d'accorder une aide quelconque à Syncrude. Les représentants de Syncrude sont venus témoigner devant les députés et ont présenté un excellent plaidoyer que tous les députés de l'arrière-plan appuyaient, mais le ministre a rejeté cette demande. Le gouvernement adopte une attitude passive et indifférente dans cette affaire, ne faisant aucun effort pour s'assurer que ces importantes réserves canadiennes de pétrole et de gaz aillent à une entreprise canadienne.

Nous aimerions voir adopter une solution canadienne. Nous aimerions voir un plus fort pourcentage de contrôle canadien. D'après les calculs dont j'ai entendu parler, nous avons dans les 55 p. 100 de contrôle canadien actuellement dans le secteur des hydrocarbures, et pour ce qui est de la propriété proprement dite le pourcentage est moins élevé. Si Dome est prise en charge par une société américaine comme Amoco, il va y avoir une baisse marquée de la propriété et du contrôle. Ceci n'est que la dernière d'une longue série de décisions prises par le gouvernement en matière énergétique.

Si vous vous en souvenez, monsieur le Président, nous avons parlé d'énergie en 1984. Le gouvernement disait que l'énergie c'est le moteur de l'économie, qu'elle allait créer des centaines de milliers d'emplois. Les prévisions portaient sur 100 000 à 300 000 emplois dès que l'Accord de l'Ouest serait mis en place. Et si l'Accord de l'Ouest n'y arrivait pas, l'Accord de l'Atlantique y parviendrait. Le gouvernement a parlé de rapetisser Petro-Canada. A entendre le député de Calgary-Centre (M. Andre), qui est maintenant ministre de la Consommation et des Corporations, qui a combattu Petro-Canada des pieds et des mains d'un bout à l'autre des séances du comité et de la campagne électorale, Petro-Canada allait être remise à sa place. Les conservateurs n'ont pas dit en toutes lettres qu'ils allaient vendre Petro-Canada. Ils l'avaient dit avant les élections de 1979, mais avant celles de 1984 ils ont laissé la porte ouverte, la chose dans le vague. Peu après les élections de 1984 elle a pris en charge plus de 1 800 stations-service, et nous avons tous été intrigués de voir le gouvernement dépenser directement ou indirectement environ 1 milliard pour avoir tant de stations Petro-Canada d'un bout à l'autre du pays.

Vous souvenez-vous avec quelle fierté le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources de l'époque a accueilli l'achat de Gulf, quand Petro-Canada et les frères Reichmann ont augmenté la propriété du secteur des hydrocarbures de façon assez sensationnelle, principalement aux dépens du gouvernement canadien qui l'avait combattue avec tant d'acharnement pendant la campagne électorale? Le seul qui n'a pas paru aussi heureux, c'est le ministre des Finances (M. Wilson) lorsqu'il a vu combien cela allait coûter aux Canadiens.

Puis, il y a seulement un an et quelques mois, en janvier et février 1986, en dépit de ce grand Accord de l'Ouest, toute l'affaire s'est écroulée. Le prix du pétrole a chuté de 30 \$ à